



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rémunération du travail

Question au Gouvernement n° 925

Texte de la question

RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL

Mme la présidente . La parole est à M. Pascal Lecamp.

M. Pascal Lecamp . En France, en 2025, le travail ne permet toujours pas de vivre dignement. Bien souvent, il ne permet pas non plus d'être en mesure de changer son destin. Comme les débats que nous avons depuis plusieurs jours en font la démonstration, de nombreux groupes, sur ces bancs, veulent remédier à l'insuffisante rémunération du travail – je les salue.

Si les raisons pour lesquelles le travail ne paie plus assez sont multiples, elles tiennent avant tout aux besoins de financement de notre État-providence.

Il nous appartient donc d'apporter une réponse à un double défi. D'une part, réduire la trop grande différence entre le salaire brut et le salaire net sur la fiche de paie, différence que nous avons tous constatée. D'autre part, préserver notre modèle de protection sociale, dont le financement, reposant principalement sur le travail, est à bout de souffle.

C'est pourquoi, avec mes collègues du groupe Les Démocrates – notamment Nicolas Turquois et Philippe Vigier à la commission des affaires sociales –...

M. Christophe Blanchet . Ils sont excellents !

M. Pascal Lecampnous proposons d'augmenter le salaire net en opérant une bascule du financement de notre sécurité sociale.

Retenant pour partie les propositions de l'U2P et d'Antoine Foucher, auteur de *Sortir du travail qui ne paie plus*, nous souhaitons faire évoluer, dans un souci de justice, la part de la consommation qui finance nos dépenses sociales, en contrepartie d'une baisse des cotisations pour la moitié des Français.

Un travail en profondeur est nécessaire et urgent pour s'attaquer sérieusement au sujet du pouvoir d'achat. Ma question, monsieur le ministre de l'économie, est simple : le gouvernement est-il également prêt à ouvrir et à accompagner, enfin, ce débat sur la refonte du financement de la protection sociale – afin de faire en sorte que, dès 2026, le travail paie mieux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre du travail et des solidarités* . Votre question est essentielle : il faut que nous retrouvions tous une vision positive du travail. Pour cela, nous en sommes bien d'accord, le travail doit payer. Il existe un levier puissant pour garantir un salaire décent, même sur les bas salaires : le smic, régulièrement

revalorisé en fonction des index. Il a ainsi été revalorisé neuf fois depuis 2021, ce dont 2,7 millions de salariés ont bénéficié.

Le smic, je vous l'accorde, ne peut cependant pas tout – une meilleure rémunération du travail implique que les revenus n'y soient pas plafonnés. Je vais engager, à la demande du premier ministre, une conférence sur le travail et les retraites – la retraite étant selon moi l'épisode qui suit logiquement le travail. Je souhaite que dans cette conférence, avec les organisations syndicales et patronales, nous puissions parler de la promotion interne : c'est la meilleure manière d'augmenter les salaires grâce aux qualifications et au développement des compétences.

Vous êtes nombreux à être attentifs à ce que le travail paye et que ceux qui travaillent soient mieux rémunérés.

M. Pierre Cordier . Surtout à droite !

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre* . Les Français ont des débats animés à ce sujet.

Vous posez la question cruciale de l'écart entre le salaire brut et le salaire net, qui renvoie à la question du financement de la sécurité sociale, assurée à 65 % par le travail – c'est donc le fond du problème.

Nous sommes prêts à ouvrir de débat, pourquoi pas en 2026. C'est un débat structurel, un débat qui ne sera pas simple : toutes les idées seront les bienvenues, dont les vôtres. Vous savez que notre méthode est celle de l'écoute et du dialogue ; nous explorerons toutes les pistes, le moment venu, afin que soient mieux payés les salariés de notre pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem. – Mme Natalia Pouzyreff applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Pascal Lecamp.

M. Pascal Lecamp . Au nom du groupe Les Démocrates, je tiens à vous remercier, monsieur le ministre, pour cette ouverture. (« *Oh !* » sur les bancs du groupe RN.) Nous sommes à votre disposition ainsi qu'à celles des groupes qui souhaiteraient élaborer, avec nous, des contributions en ce sens – d'ici jeudi si possible. (M. Éric Martineau applaudit.)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Lecamp](#)

Circonscription : Vienne (3^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 925

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 octobre 2025